

Décembre 2010

SECTEUR ASSOCIATIF SANITAIRE ET SOCIAL

BILAN DES CREATIONS ET DE L'EMPLOI EN 2009

En bref

Disposer de chiffres réguliers et fiables est devenu aujourd'hui indispensable pour bien comprendre l'évolution de l'emploi et du poids économique des associations sanitaires et sociales.

Ce travail fait donc suite à la fiche du Cnar Action sociale, médico-sociale et santé, porté par l'Uniopss, de novembre 2009 qui suivait la période 2000-2007 (fiche Uniopss n°52888). Il comporte les dernières informations disponibles concernant la dynamique de création d'associations dans le secteur sanitaire et social, d'une part, et le bilan de l'emploi en 2009, d'autre part.

Mots clés

Emploi, masse salariale, salaire moyen par tête.

Auteurs

Cécile Bazin, Directrice Recherches & Solidarités
Avec la collaboration de Jacques Malet, Président Recherches & Solidarités et Romain Guerry, conseiller technique Uniopss Economie des politiques sociales et de l'emploi

L'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés à but non lucratif sanitaires et sociaux) est le Centre national d'animation et de ressources (Cnar) Action sociale, médico-sociale et santé au sein du Dispositif local d'accompagnement (DLA), dispositif national d'appui aux activités et services d'utilité sociale.

Plus d'informations sur ce dispositif : <http://www.avise.org>

Dans le cadre de cette mission, l'Uniopss propose des « fiches pratiques » pour outiller les associations et les accompagner dans leur démarche de pérennisation de leurs activités d'utilité sociale afin de consolider et développer les emplois. Elles sont notamment accessibles aux adhérents de l'Uniopss et des Uriopss identifiés, sur les sites Internet du réseau Uniopss-Uriopss.

Plus d'information sur l'Uniopss : <http://www.uniopss.asso.fr>

Ces fiches sont la propriété de l'Uniopss. Elles ne peuvent être reproduites sans son consentement écrit.

I – LES CREATIONS D'ASSOCIATIONS DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Ces dernières années, elles représentent environ 12% des associations nouvelles, tous secteurs confondus : avec environ 8% pour le domaine social et 4% pour le secteur de la santé.

Une nomenclature, entrée en vigueur en 2007, permet de ventiler finement les inscriptions. Nous avons donc désormais trois années d'observation (2007 - 2010).

Avertissement : Chaque association est répertoriée sous un ou deux thèmes, déterminé(s) à la lecture de son objet. Le tableau ci-dessous présente le nombre d'associations répertoriées dans chacun des deux thèmes « santé » et « social ». D'où le libellé « nombre d'inscriptions » et non « nombre d'associations créées ».

Tableau 1 - Créations d'associations dans le secteur sanitaire et social de 2007 à 2010

| | Nombre d'inscriptions | en % |
|---|-----------------------|---------------|
| Santé | 9 200 | 85,6% |
| Services et établissements médico-sociaux | 1 548 | 14,4% |
| Total Santé et médico-social | 10 748 | 100,0% |
| Interventions sociales | 5 192 | 19,6% |
| Associations caritatives, humanitaires, aide au développement | 11 478 | 43,4% |
| Services familiaux, services aux personnes âgées | 3 226 | 12,2% |
| Aide à l'emploi, développement local, solidarité économique | 6 556 | 24,8% |
| Total Social | 26 452 | 100,0% |

Source : Journal officiel. Traitement R&S. France entière hors Alsace - Moselle (droit local). Lecture : Parmi les 26 452 associations nouvelles, 10 748 ont été inscrites sous le thème « Santé » et parmi elles, 1 548 sous l'activité « Services et établissements médico-sociaux »

Le nombre de créations dans le domaine de la santé est plus faible que dans celui du social, dans la mesure où dans le premier cas, les associations sont plutôt pérennes, sans besoin d'un renouvellement régulier. Le secteur social est plus diversifié, quant à ses activités et quant à la dimension des projets qu'il réunit.

Ce suivi très fin permet désormais d'observer la dynamique de création, dans chacun des domaines, et de voir s'ils répondent aux besoins qui évoluent.

Cette observation est également utile au plan territorial. Quelques informations par région sont librement accessibles sur le site de Recherches & Solidarités¹. Elles sont prolongées par des analyses plus fines sur des départements dans lesquels R&S a noué un partenariat pour la réalisation de *Panoramas de la vie associative*².

II - LE BILAN DE L'EMPLOI EN 2009

A - METHODOLOGIE

Le périmètre associatif du secteur sanitaire et social se construit à partir de deux repères croisés : le critère juridique à partir des six catégories juridiques correspondant aux associations, et le critère d'activité à partir des codes APE correspondant au secteur de la santé et au secteur social.

Ces derniers ont été révisés récemment. Ils sont réunis dans une nouvelle nomenclature d'activités plus fine et plus pertinente, s'agissant notamment des activités sanitaires et sociales. Elle distingue :

¹ <http://www.recherches-solidarites.org/>

² Pour en savoir plus : <http://www.recherches-solidarites.org/territoires/departemental>

- les activités liées à la santé (activités hospitalières, activités de pratique médicale et para médicale, les centres de collectes...)
- les activités d'hébergement médico social, dont l'hébergement médicalisé pour 3 publics différents et l'hébergement social pour 6 publics différents
- les activités sociales sans hébergement selon 4 cibles bien définies : les adultes handicapés et les personnes âgées, les jeunes enfants, les adolescents, les enfants handicapés. Auxquelles s'ajoutent l'aide à domicile et l'aide par le travail.

On peut s'étonner de retrouver, sous cette rubrique, un code APE « fourre-tout » dénommé « action sociale sans hébergement non classée ailleurs ». Moins important qu'avec l'ancienne nomenclature, on verra plus loin qu'il concerne encore un nombre d'associations et de salariés loin d'être négligeable.

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2008, cette nomenclature s'applique au bilan de l'emploi présenté ici. Le tableau ci-dessous comporte les catégories juridiques et les différents secteurs d'activités retenus.

Tableau 2 - Périmètre de l'étude : catégories juridiques et secteurs d'activités

| Secteurs d'activités des associations | Codes APE correspondants |
|---|---|
| Santé | Division 86 |
| Hébergement médico-social | Division 87 |
| dont Hébergement médicalisé pour personnes âgées | 8710 A |
| dont Hébergement médicalisé pour enfants handicapés | 8710 B |
| dont Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres | 8710 C |
| dont Hébergement social pour handicapés et malades mentaux | 8720 A |
| dont Hébergement social pour toxicomanes | 8720 B |
| dont Hébergement social pour personnes âgées | 8730 A |
| dont Hébergement social pour handicaps physiques | 8730 B |
| dont Hébergement social pour enfants en difficulté | 8790 A |
| dont Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social | 8790 B |
| Action sociale sans hébergement | Division 88 |
| dont Aide à domicile | 8810 A |
| dont Accueil et accompagnement d'adultes handicapés ou personnes âgées | 8810 B |
| dont Aide par le travail | 8810 C |
| dont Accueil de jeunes enfants | 8891 A |
| dont Accueil et accompagnement d'enfants handicapés | 8891 B |
| dont Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents | 8899 A |
| dont Action sociale sans hébergement n.c.a. | 8899 B |
| Périmètre des associations | catégories juridiques : 9210, 9220, 9221, 9222, 9230, 9260 |

Source : INSEE

Pour présenter les données de l'emploi, R&S s'appuie sur des conventions pluriannuelles établies avec l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS-URSAFF), et avec la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA).

A partir du périmètre défini ci-dessus, trois données sont disponibles : le nombre des établissements employeurs (au cours d'une année donnée), le nombre de salariés (obtenu après moyenne trimestrielle), et la masse salariale

brute correspondante. Ces données ont été réunies d'une manière homogène au cours des années 2000 à 2009, et selon une maquette identique pour le régime général et le régime agricole.

Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les emplois ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple). Sont en revanche comptabilisés les différents contrats aidés, ainsi que les bénéficiaires de l'aide par le travail, sans que l'on puisse les distinguer des autres salariés.

Elles sont présentées à l'unité près. Elles doivent cependant être lues avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

B - L'EMPLOI EN 2009

PRES DE 33.000 EMPLOYEURS

Tableau 3 - Associations employeurs dans le secteur sanitaire et social en 2009

| | Régime général | Régime agricole | Total | Répartition (en %) |
|---|----------------|-----------------|---------------|--------------------|
| Santé | 3 293 | 5 | 3 298 | 10,0% |
| Hebergement médico-social | 8 927 | 55 | 8 982 | 27,3% |
| dont Hébergement médicalisé pour personnes âgées | 1 493 | NC | NC | 4,5% |
| dont Hébergement médicalisé pour enfants handicapés | 1 282 | - | 1 282 | 3,9% |
| dont Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres | 513 | NC | NC | 1,6% |
| Dont Sous-total Hébergement médicalisé | 3 288 | 3 | 3 290 | 10,0% |
| dont Hébergement social pour handicapés et malades mentaux | 1 826 | 4 | 1 830 | 5,6% |
| dont Hébergement social pour toxicomanes | 137 | - | 137 | 0,4% |
| dont Hébergement social pour personnes âgées | 601 | 28 | 629 | 1,9% |
| dont Hébergement social pour handicapés physiques | 250 | 12 | 262 | 0,8% |
| dont Hébergement social pour enfants en difficulté | 1 304 | 5 | 1 309 | 4,0% |
| dont Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social | 1 521 | 4 | 1 525 | 4,6% |
| Dont Sous-total Hébergement social | 5 639 | 53 | 5 692 | 17,3% |
| Action sociale sans hébergement | 20 162 | 477 | 20 639 | 62,7% |
| dont Aide à domicile | 4 034 | 292 | 4 326 | 13,1% |
| dont Accueil et accompagnement d'adultes handicapés ou personnes âgées | 521 | 3 | 524 | 1,6% |
| dont Aide par le travail | 2 046 | 79 | 2 125 | 6,5% |
| dont Accueil de jeunes enfants | 3 221 | 9 | 3 230 | 9,8% |
| dont Accueil et accompagnement d'enfants handicapés | 891 | - | 891 | 2,7% |
| dont Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents | 413 | NC | NC | 1,3% |
| dont Action sociale sans hébergement n.c.a. | 9 036 | 93 | 9 129 | 27,7% |
| Total | 32 382 | 537 | 32 919 | 100,0% |

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S. NC signifie que le nombre des références est trop faible pour être diffusé.

La santé représente 10% des employeurs, l'hébergement médicalisé, 27,3% et l'hébergement social, 17,3%. L'action sociale se détache nettement avec 62,7% des associations employeurs dont plus de 4 300 dans l'aide à domicile, plus de 2 100 dans l'aide par le travail et plus de 3 200 dans le secteur de la petite enfance.

On notera, pour le regretter, que la catégorie « *fourre-tout* » regroupe encore plus de 9 000 employeurs, soit près de 28% des associations du secteur sanitaire et social. On verra plus loin qu'ils représentent 15% de l'emploi, soit un peu moins proportionnellement, car ce sont généralement de employeurs dont le nombre de salariés est inférieur à la moyenne générale.

La part des établissements employeurs du régime agricole est assez faible, mais non négligeable (1,6%). Elle se situe essentiellement dans l'aide à domicile (6,7% des employeurs), l'aide par le travail (3,7% des employeurs), l'hébergement pour personnes âgées (4,5%) et dans celui spécialisé pour les personnes handicapées physiques (4,6%).

PRES D'UN MILLION DE SALARIES EN 2009 !

Tableau 4 - Emplois associatifs du secteur sanitaire et social en 2009

| Nombre de salariés | Régime général | Régime agricole | Total | Répartition (en %) |
|---|----------------|-----------------|----------------|--------------------|
| Santé | 129 117 | 551 | 129 668 | 13,3% |
| Hébergement médico-social | 318 523 | 870 | 319 393 | 32,8% |
| dont Hébergement médicalisé pour personnes âgées | 65 037 | 8 | 65 045 | 6,7% |
| dont Hébergement médicalisé pour enfants handicapés | 68 154 | - | 68 154 | 7,0% |
| dont Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres | 29 503 | 104 | 29 607 | 3,0% |
| Dont Sous-total Hébergement médicalisé | 162 694 | 112 | 162 806 | 16,7% |
| dont Hébergement social pour handicapés et malades mentaux | 58 837 | 45 | 58 882 | 6,0% |
| dont Hébergement social pour toxicomanes | 2 008 | - | 2 008 | 0,2% |
| dont Hébergement social pour personnes âgées | 16 050 | 324 | 16 374 | 1,7% |
| dont Hébergement social pour handicapés physiques | 10 388 | 282 | 10 670 | 1,1% |
| dont Hébergement social pour enfants en difficulté | 39 645 | 22 | 39 667 | 4,1% |
| dont Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social | 28 903 | 83 | 28 986 | 3,0% |
| Dont Sous-total Hébergement social | 155 831 | 756 | 156 587 | 16,1% |
| Action sociale sans hébergement | 510 759 | 13 467 | 524 226 | 53,9% |
| dont Aide à domicile | 168 562 | 9 027 | 177 589 | 18,2% |
| dont Accueil d'adultes handicapés ou de personnes âgées | 6 997 | 53 | 7 050 | 0,7% |
| dont Aide par le travail | 131 660 | 1 370 | 133 030 | 13,7% |
| dont Accueil de jeunes enfants | 31 510 | 101 | 31 611 | 3,2% |
| dont Accueil et accompagnement d'enfants handicapés | 22 212 | - | 22 212 | 2,3% |
| dont Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents | 9 733 | 5 | 9 738 | 1,0% |
| dont Action sociale sans hébergement n.c.a. | 140 085 | 2 911 | 142 996 | 14,7% |
| Total | 958 399 | 14 888 | 973 287 | 100,0% |

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S.

Le secteur sanitaire et social comporte plus de 970 000 emplois en 2009 :

- Près 130 000 dans le secteur de la santé,
- Près de 320 000 dans l'hébergement médico-social, répartis à parts pratiquement égales entre l'hébergement médicalisé et l'hébergement social,
- Plus de 520 000, dans l'action sociale sans hébergement. Secteur dans lequel l'aide à domicile et l'aide par le travail occupent une place importante.

Le régime agricole représente près de 15 000 salariés, dont 60% se situent dans le secteur de l'aide à domicile.

LA TAILLE MOYENNE DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Tableau 5 – Taille moyenne des associations du secteur sanitaire et social en 2009

| Secteurs d'activités des associations | Nombre moyen de salariés par associations employeurs |
|---|--|
| Santé | 39 |
| Hébergement médico-social | 36 |
| dont Hébergement médicalisé pour personnes âgées | 44 |
| dont Hébergement médicalisé pour enfants handicapés | 53 |
| dont Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres | 58 |
| Dont Sous-ensemble Hébergement médicalisé | 49 |
| dont Hébergement social pour handicapés et malades mentaux | 32 |
| dont Hébergement social pour toxicomanes | 15 |
| dont Hébergement social pour personnes âgées | 26 |
| dont Hébergement social pour handicapés physiques | 41 |
| dont Hébergement social pour enfants en difficulté | 30 |
| dont Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social | 19 |
| Dont Sous-ensemble Hébergement social | 28 |
| Action sociale sans hébergement | 25 |
| dont Aide à domicile | 41 |
| dont Accueil et accompagnement d'adultes handicapés ou personnes âgées | 13 |
| dont Aide par le travail | 63 |
| dont Accueil de jeunes enfants | 10 |
| dont Accueil et accompagnement d'enfants handicapés | 25 |
| dont Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents | 24 |
| dont Action sociale sans hébergement n.c.a. | 16 |
| Total | 30 |

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S.

Les établissements de santé comptent en moyenne 39 salariés. Dans les structures d'hébergement, la différence est importante entre les établissements médicalisés (49 salariés en moyenne) et ceux à caractère social (28 salariés en moyenne). Parmi ces derniers, la taille varie nettement selon les publics accueillis : de 15 salariés en

moyenne dans les associations d'hébergement des toxicomanes, à 41 dans celles qui reçoivent des handicapés physiques.

Les différences sont aussi notables dans les associations du domaine social sans hébergement : de 10 salariés en moyenne dans les crèches et halte-garderie, à 63 dans les associations d'aide par le travail.

PRES DE 18,5 MILLIARDS D'EUROS DE MASSE SALARIALE

Tableau 6 - Masse salariale distribuée dans les associations du secteur sanitaire et social en 2009

| Masse salariale (en milliers d'euros) | Régime général | Régime Agricole | Total |
|---|-------------------|-----------------|-------------------|
| Santé | 3 668 898 | 14 846 | 3 683 744 |
| Hébergement médico-social | 6 832 525 | 15 789 | 6 848 315 |
| dont Hébergement médicalisé pour personnes âgées | 1 353 448 | 117 | 1 353 564 |
| dont Hébergement médicalisé pour enfants handicapés | 1 499 156 | - | 1 499 156 |
| dont Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres | 643 839 | 1 976 | 645 815 |
| Dont Sous-ensemble Hébergement médicalisé | 3 496 443 | 2 093 | 3 498 535 |
| dont Hébergement social pour handicapés et malades mentaux | 1 216 967 | 1 134 | 1 218 101 |
| dont Hébergement social pour toxicomanes | 50 093 | - | 50 093 |
| dont Hébergement social pour personnes âgées | 326 249 | 5 525 | 331 774 |
| dont Hébergement social pour handicaps physiques | 180 407 | 5 742 | 186 149 |
| dont Hébergement social pour enfants en difficulté | 963 224 | 394 | 963 619 |
| dont Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social | 599 142 | 901 | 600 043 |
| Dont Sous-ensemble Hébergement social | 3 336 082 | 13 696 | 3 349 779 |
| Action sociale sans hébergement | 7 801 391 | 132 146 | 7 933 537 |
| dont Aide à domicile | 2 116 036 | 78 331 | 2 194 367 |
| dont Accueil et accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou personnes âgées | 135 510 | 787 | 136 297 |
| dont Aide par le travail | 1 816 655 | 22 126 | 1 838 781 |
| dont Accueil de jeunes enfants | 517 544 | 1 275 | 518 820 |
| dont Accueil et accompagnement d'enfants handicapés | 482 137 | - | 482 137 |
| dont Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents | 237 638 | 46 | 237 683 |
| dont Action sociale sans hébergement n.c.a. | 2 495 871 | 29 581 | 2 525 452 |
| Total | 18 302 813 | 162 782 | 18 465 595 |

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S.

Au-delà des montants correspondant aux salaires bruts distribués en 2009 et présentés ci-dessus pour chaque secteur, il est intéressant de rapprocher la part que chacun représente en termes de salariés d'une part, et en termes de masse salariale, d'autre part. Les écarts constatés sont à lire au regard de la place du temps partiel et des niveaux de qualifications, selon les secteurs.

On remarquera que le domaine de la santé, qui réunit 13,3% des salariés (cf tableau 4) du secteur sanitaire et social, représente 20% des salaires distribués en 2009. Dans l'hébergement médico social, les parts sont respectivement de 32,8% en termes d'emplois et 37% en termes de salaires.

En revanche, dans le secteur social où les temps partiels sont plus fréquents et les qualifications élevées moins répandues que dans le secteur de la santé par exemple, la différence s'inverse : le secteur représente 53,8% des effectifs et 43% des salaires. L'aide à domicile et l'aide par le travail, secteurs où le temps partiel, voire très partiel, est courant, sont les activités dans lesquelles l'écart est le plus important.

Et ceci se traduit d'une manière très précise et très claire, dans l'approche consistant à mesurer ce que l'on appelle le salaire moyen par tête (SPMT).

Le tableau suivant présente la variation du salaire moyen par tête, selon les différents secteurs.

Tableau 7 - Salaire annuel moyen dans les associations du secteur sanitaire et social en 2009

| Secteurs d'activités des associations | Salaire annuel moyen par tête (en €) |
|---|--------------------------------------|
| Santé | 28 409 |
| Hébergement médico-social | 21 442 |
| dont Hébergement médicalisé pour personnes âgées | 20 810 |
| dont Hébergement médicalisé pour enfants handicapés | 21 997 |
| dont Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres | 21 813 |
| dont Hébergement social pour handicapés et malades mentaux | 20 687 |
| dont Hébergement social pour toxicomanes | 24 947 |
| dont Hébergement social pour personnes âgées | 20 262 |
| dont Hébergement social pour handicapés physiques | 17 446 |
| dont Hébergement social pour enfants en difficulté | 24 293 |
| dont Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social | 20 701 |
| Action sociale sans hébergement | 15 134 |
| dont Aide à domicile | 12 356 |
| dont Accueil et accompagnement d'adultes handicapés ou personnes âgées | 19 333 |
| dont Aide par le travail | 13 822 |
| dont Accueil de jeunes enfants | 16 413 |
| dont Accueil et accompagnement d'enfants handicapés | 21 706 |
| dont Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents | 24 408 |
| dont Action sociale sans hébergement n.c.a. | 17 661 |
| Total | 18 972 |

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S.

On retrouve le secteur de la santé avec un salaire moyen significativement plus élevé (28 409€ par an) que la moyenne du secteur sanitaire et social (18 972€). A l'opposé, l'aide à domicile et l'aide par le travail sont en retrait, avec un salaire moyen inférieur à 14 000€.

Aux côtés de ces deux secteurs de l'action sociale sans hébergement, l'accueil d'enfants handicapés et l'accompagnement des enfants et adolescents présentent un salaire moyen proche des salariés des structures d'hébergement.

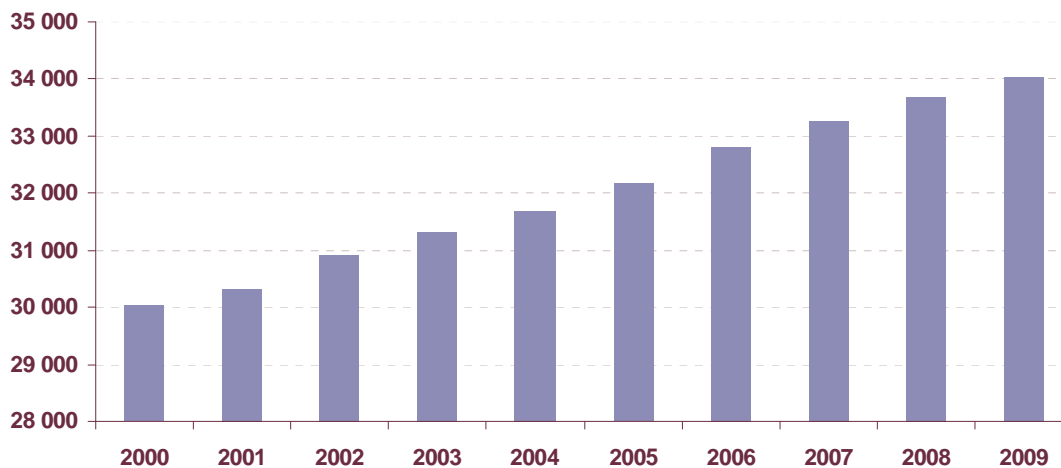
Avec plus de 970 000 salariés en 2009, le secteur sanitaire et social représente en 2009, environ 55% de l'emploi associatif total. C'est à peu près 5% du total des salariés du secteur privé.

Fortement ancrés aux territoires, ces emplois jouent un rôle majeur en termes de lien social et d'insertion. Ils participent aussi très activement au développement économique de leur région.

C - L'ÉVOLUTION 2000-2009

UN GAIN DE 4.000 EMPLOYEURS

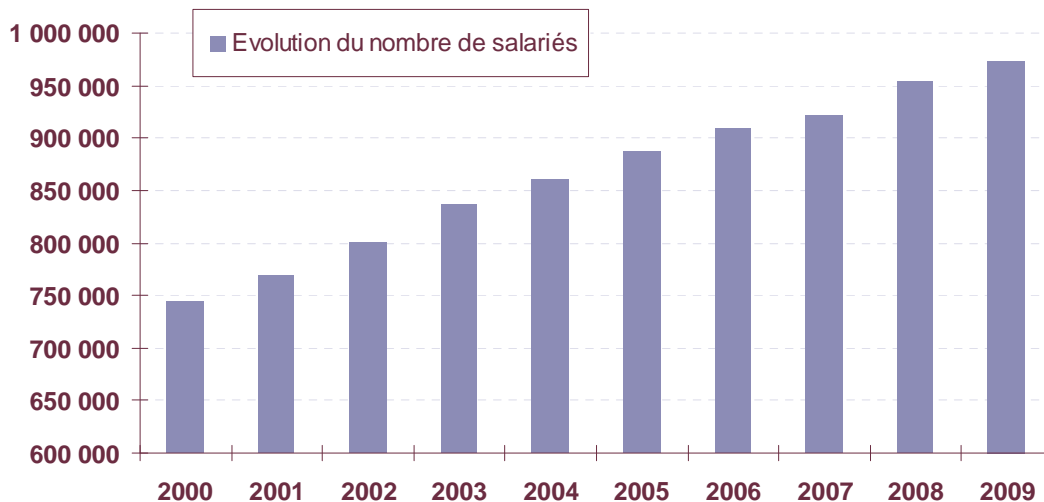
Evolution du nombre d'associations employeurs dans le secteur sanitaire et social



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S.

Depuis 2000, la croissance du nombre d'associations sanitaires et sociales employeurs est continue et assez régulière. Malgré les difficultés économiques des 2 dernières années, la progression se maintient à 1,3% en 2008 et à 1% en 2009.

UNE PROGRESSION DE PRES DE 230 000 EMPLOIS



Sources : ACOSS-URSAFF et MSA – Traitement R & S.

Jusqu'en 2005, le nombre de salariés a augmenté assez rapidement, entre 2,9% et 4,5% par an. Le rythme s'est ralenti en 2006 et surtout en 2007, avant de retrouver une croissance plus importante en 2008 (+3,6%). En 2009, elle dépasse 2%, un taux supérieur au secteur associatif dans son ensemble (+1,7%), au moment où le secteur privé affiche un recul de 2,2%.

L'EVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIES DE CHAQUE SECTEUR

Tableau 8 - Evolution du nombre de salariés dans les associations du secteur sanitaire et social

| Nombre de salariés | 2008-2009 |
|--|-------------|
| Santé | 1,1% |
| Hébergement médico-social | 3,1% |
| dont Hébergement médicalisé pour personnes âgées | 5,8% |
| dont Hébergement médicalisé pour enfants handicapés | 0,3% |
| dont Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres | 4,2% |
| dont Hébergement social pour handicapés et malades mentaux | 3,6% |
| dont Hébergement social pour toxicomanes | 0,0% |
| dont Hébergement social pour personnes âgées | 5,8% |
| dont Hébergement social pour handicapés physiques | 4,0% |
| dont Hébergement social pour enfants en difficulté | 1,2% |
| dont Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement | 2,9% |
| Action sociale sans hébergement | 1,7% |
| dont Aide à domicile | 4,7% |
| dont Accueil et accompagnement d'adultes handicapés ou personnes âgées | 4,6% |
| dont Aide par le travail | 0,2% |
| dont Accueil de jeunes enfants | 1,5% |
| dont Accueil et accompagnement d'enfants handicapés | 0,2% |
| dont Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents | 2,2% |
| dont Action sociale sans hébergement n.c.a. | -0,3% |
| Total | 2,1% |

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S.

L'analyse détaillée par secteur montre des disparités importantes.

Les activités liées au grand âge, qu'il s'agisse de l'hébergement médicalisé (+ 5,8%), de l'hébergement social (+ 5,8%), ou de l'accueil et de l'accompagnement (4,6%), se détachent nettement de la moyenne générale du secteur qui s'élève à 2,1%.

Il en va de même pour un certain nombre d'activités liées au handicap : l'hébergement médicalisé pour adultes (+ 4,2%), l'hébergement social pour les personnes handicapées physiques (+ 4%), l'accueil sans hébergement (+ 4,6%). En revanche, le nombre des emplois du secteur de l'enfance handicapée est resté quasiment stable, entre 2008 et 2009.

L'emploi d'aide à domicile a, quant à lui, poursuivi une croissance forte (+ 4,7%).

Une étude spécifique Recherches et Solidarités, en lien avec l'Uniopss sera consacrée à ce secteur et publiée fin 2010. Son observation détaillée est en effet nécessaire, à la fois dans la mesure où il représente une forte proportion des salariés (plus de 18% du secteur sanitaire et social), et parce qu'il est très directement confronté aux variations du pouvoir d'achat et aux difficultés que rencontrent les particuliers du fait de la crise financière et économique.

